



## DEMANDE DE DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS

Tout DPS à personnes doit faire l'objet d'une demande écrite à l'association prestataire de la part de l'organisateur de la manifestation ou du rassemblement de personnes. Cette demande doit être signée par l'organisateur, attestant ainsi l'exactitude des éléments portés dans le document. Pour cela, ce dernier doit fournir les éléments suivants :

### ORGANISME DEMANDEUR

Raison Sociale : ..... Mail : .....  
 Adresse : ..... Téléphone : .....  
 Représenté par : ..... Fonction : .....  
 Représentant légal : ..... Fonction : .....

### CARACTERISTIQUE DE LA MANIFESTATION

Activité : ..... Lieu : .....  
 Nom : ..... Date : ...../...../..... de .....h..... à .....h.....  
 Contact s/ place : ..... Fonction : .....  
 Téléphone du contact : ..... Risque particulier :  NON  OUI : .....  
 Distance maxi entre les 2 points les plus éloignés du site : .....  
 Superficie : ..... Site :  fermé ;  ouvert ; autre : .....

### NATURE DU DISPOSITIF

Effectif public : ..... → Tranche d'âge : .....  
 Effectif acteurs : ..... → Tranche d'âge : .....  
 Public :  assis ;  debout ;  en mouvement Durée présence public : de .....h..... à .....h.....  
 Personnes avec des besoins particuliers : .....

### CARACTERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Structure permanente :  OUI  NON : Type : .....  
 Voie publique :  OUI  NON Accès parfois difficile :  OUI  NON  
 Pente :  OUI  NON Intensité de la pente et distance : .....  
 Centre incendie de secours le plus proche : .....km Hôpital le plus proche : .....km

### AUTRES SECOURS S/ PLACE

Médecin Nom : ..... Téléphone : .....  
 Infirmier  Ambulance privée  Autre : .....  
 Secours publics :  SMUR ;  SP ;  Police ;  gendarmerie

### DOCUMENTS JOINTS

Arrêté municipal ;  Avis commission sécurité ;  Plan du site ;  Autre : .....

Signature :